



BACHELOR EUROPEEN GESTIONNAIRE DES RESSOURCES HUMAINES

Présentation :

Le/la chargé(e) de développement des ressources humaines contribue à la définition de la stratégie RH de l'entreprise, au développement et à la gestion des ressources humaines. Il/elle occupe un poste polyvalent assurant plusieurs rôles au sein de l'entreprise. En premier lieu, il/elle joue un rôle stratégique en coordonnant une équipe opérationnelle chargée de différents aspects techniques tels que la gestion des payes, des congés ou encore des formations. De plus, endossant un rôle de référent, il/elle assume la responsabilité de la gestion du personnel, totale ou partagée, en fonction de la taille de l'entreprise. Parallèlement, il/elle veille au respect des obligations légales. Enfin, ce(tte) professionnel(le) est fortement impliqué(e) dans le développement des compétences des salariés dans le cadre de la GEPP (Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels). À cette fin, il/elle encourage la diversité dans le recrutement ainsi que le développement des compétences des salariés par l'évaluation, la formation et l'évolution de carrière.

Prérequis d'accès à l'entrée en formation :

L'accès à la préparation au titre « Chargé(e) de développement des ressources humaines » est ouvert :

. pour un cycle de formation d'un an, à tout titulaire d'un diplôme ou titre de niveau attestant d'un niveau 5 ou équivalent dans le domaine des ressources humaines, du droit, de la gestion ou du management.

À titre dérogatoire, l'accès à la certification, pour un cycle de formation d'un an, pourra être ouvert aux candidats titulaires d'un titre ou diplôme de niveau 4 et attestant d'une expérience professionnelle, en continu ou en discontinu, dans un emploi en lien avec les ressources humaines, le droit, la gestion ou le management (VAP).

Objectifs de la formation :

Certification professionnelle de Chargé(e) de développement des ressources humaines

Enregistrée par CDE FEDE France au RNCP et reconnue par l'État au niveau 6



Fiche RNCP n° 38438, enregistrée par décision du 21 décembre 2023

Code NSF 315 / Ressources humaines, gestion du personnel, gestion de l'emploi

[RNCP38438 - Chargé de développement des ressources humaines](#)

francecompetences.fr

Certification professionnelle accessible par la VAE :

<http://www.vae.gouv.fr> ;

<https://fede.education/vae-validation-des-acquis-de-lexperience/>



Métiers visés :

Chargé(e) de développement des ressources humaines / Chargé(e) de missions RH / Chargé(e) de recrutement / Consultant(e) en recrutement / Gestionnaire RH / Chargé(e) de mission handicap / Responsable du développement des ressources humaines

Bachelor européen Gestionnaire des ressources humaines

Diplôme privé de la FEDE – Niveau 6 du Cadre Européen des Certifications (CEC)

Modalités de réalisation :

Contrat d'apprentissage ; Contrat de professionnalisation, dispositif de reconversion ou promotion par alternance (ex période de professionnalisation), CPF de transition professionnelle (ex Congé Individuel de Formation). Chaque profil est particulier, nous contacter.

La formation s'envisage dans son intégralité : pas de validation par blocs de compétences.

À l'issue de la formation, le/la stagiaire doit être apte à :

- Connaître les principaux aspects juridiques liés à la gestion du travail et de l'organisation.
- Maîtriser les techniques de gestion de la paie au sein d'une entreprise.
- Appliquer des stratégies pour optimiser la performance des ressources humaines.
- Analyser et gérer les conditions de travail et l'environnement professionnel.
- Mettre en œuvre des actions efficaces favorisant le dialogue social et les relations collectives.
- Développer et promouvoir une image employeur positive.
- Maîtriser les techniques de recrutement des nouveaux collaborateurs.
- Mettre en œuvre des méthodes d'intégration performantes pour les nouveaux collaborateurs.
- Identifier et recueillir les besoins en compétences et en formation au sein de l'entreprise.
- Participer à la conception et à la gestion d'un plan de développement des compétences alignées avec les objectifs organisationnels.

Aussi, dans son entreprise, le/la stagiaire en Bachelor européen Gestionnaire des Ressources Humaines mettra en œuvre et développera des compétences telles que :

- Contribuer à la définition de la stratégie RH
- Gérer l'administration du personnel et de la fonction RH
- Mettre en œuvre la politique de recrutement et de formation de l'entreprise
- Conseiller et accompagner les salariés et les managers en matière de développement et de gestion RH
- Concevoir et mettre en œuvre les dispositifs, les processus et les outils du développement des compétences et de la GRH
- Gérer l'environnement professionnel et les relations sociales en lien avec les politiques RSE et DD de l'entreprise
- Évaluer la performance RH et veiller à la conformité des procédures RH internes
- Favoriser et garantir les principes de diversité, d'inclusion et de prise en compte du handicap

Ces compétences seront enrichies de connaissances dans les domaines suivants :

- Droit / Gestion / Management / Économie

Les entreprises dans lesquelles peut s'exercer la formation :

Le/la chargé(e) de développement des ressources humaines peut exercer dans tout type d'entreprise, dans tout secteur d'activité : industries, sociétés de service, cabinets de recrutements, etc. Il peut exercer à la fois au sein de grands groupes et de PME.

Les postes dans lesquels vous pouvez réaliser votre alternance :

Assistant(e) de recrutement / assistant(e) RH / assistant(e) gestionnaire RH / chargé(e) de développement RH...

Poursuite d'études : Mastère

Durée de la formation : de 10 à 12 mois, 12 mois pour les CPF de transition professionnelle.

Modalités et délais d'accès : dossier de candidature + entretien individuel.

Le démarrage de la formation a lieu au mois de septembre.

Les candidats peuvent déposer leurs dossiers de candidature sur le site internet www.gpei.fr. Ces dossiers peuvent également être envoyés par mail dès le mois de mars et jusqu'à fin décembre de l'année de début de la formation. Étant entendu que la formation ne peut se poursuivre jusqu'au bout que si le/la candidat(e) a signé un contrat d'alternance avec une entreprise d'accueil.

Nombre minimum et maximum de stagiaires par session : de 6 à 24

Programme de la formation : 520 heures (+ ou - 5%), niveau 5. Autre niveau, nous consulter.

- **Unité D31 : Expertise professionnelle (400H) :**
 - **Administrer les Ressources Humaines**
 - *Veille juridique et gestion règlementaire*
 - *La gestion de la paie*
 - *Accompagner la performance RH*
 - **Le bien-être au travail et le dialogue social**
 - *Gestion de la sécurité, de la santé et du bien-être au travail*
 - *Gestion du dialogue social*
 - **L'optimisation de l'attractivité et du recrutement**
 - *Marketing RH et marque employeur*
 - *Recrutement*
 - *Intégration des nouveaux collaborateurs*
 - **Le développement d'une organisation apprenante**
 - *La place de la formation dans l'entreprise*
 - *Recueil des besoins en compétences*
 - *Gestion et mise en œuvre du PDC*
- **Unité B31 : langue vivante européenne (Anglais) (80H)**
- **Unité A2 : Le projet européen : culture et démocratie pour une citoyenneté en action (20H)**
- **Unité A3 : Le management interculturel et les ressources humaines en Europe (20H)**

Lieu de la formation : GPEI - Espace Antibes N°17 - 2208 Route de Grasse - 06600 Antibes

Méthodes mobilisées :

Cours collectifs, formation en présentiel, sauf nécessité d'adaptation du parcours de formation (handicap).
Rythme : 2 jours par semaine en moyenne. Alternance de cours théoriques, études de cas, mises en situation.

Modalités d'évaluation et organisation de l'examen :

QCM / Exercices pratiques / Épreuves écrites / Étude de cas / Épreuve écrite et orale de LV1 /Contrôle continu

Formalisation à l'issue de la formation :

Le diplôme de **Bachelor européen** de niveau 6 est délivré aux candidats reçus. Ces derniers recevront également la certification professionnelle de **Chargé(e) de Développement des Ressources Humaines**. De plus, une attestation de formation sera remise. *Les indicateurs communs d'appréciation sont disponibles sur notre site internet.*

Accessibilité :

Le CFA est en mesure d'accueillir les étudiants atteints de handicap, notamment les PMR. Selon le contexte et le profil du/de la candidat(e), un entretien préalable peut se dérouler en visioconférence.

Les cours peuvent être adaptés selon le type de handicap (distanciel, utilisation d'un ordinateur en cours, évaluations à durée adaptée...). La référente handicap au sein de l'établissement, Mme Cathy LECLERE (cathy@gpei.fr), pourra sur demande procéder à une analyse du besoin, assurera le lien avec les équipes pédagogiques pour l'adaptation du parcours de formation et orientera l'étudiant(e) lors de ses démarches de demande d'aménagement pour le passage de l'examen.

Mobilité nationale et internationale : la référente est Mme Caroline SGARAVIZZI (caroline@gpei.fr)

Statut :

- Salarié(e) en contrat de professionnalisation (rémunération de 55% à 100% du SMIC ou SMC)
- Apprenti(e) (rémunération de 43% à 100% du SMIC ou SMC)
- Salarié(e) en reconversion ou promotion par alternance
- Salarié(e) utilisant le CPF de transition professionnelle.

Tarifs :

Aucun coût à la charge de l'étudiant(e)-salarié(e) (sauf fournitures scolaires et livres).

Un ordinateur portable personnel (PC) équipé d'une suite bureautique (tableur, traitement de texte, logiciel de présentation assistée au minimum) est fortement recommandé.

Coordonnées et contacts :

Référent GPEI : Valérie FOURNIER valerie@gpei.fr

GPEI

Espace Antibes N°17

2208, route de Grasse 06600 Antibes

04 92 91 96 70

www.gpei.fr

Créé en 1999, GPEI est un OF-CFA, situé à Antibes et spécialiste de la formation dans le secteur tertiaire.

GPEI est membre de la Fédération Européenne Des Écoles (FEDE).

GPEI est certifié qualité par Bureau VERITAS.

